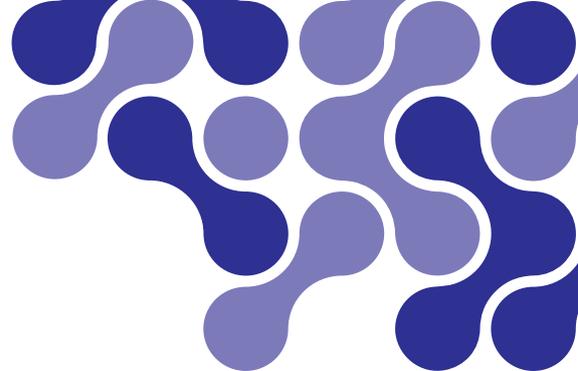




Le Programme d'accompagnement du 107 vise à transmettre aux acteurs du territoire (ESS, publics et privés) une méthode pour impulser, faire émerger et expérimenter une dynamique d'innovation sociale.

Il permet de **développer de nouvelles réponses aux problèmes sociaux et environnementaux**, en misant sur la coopération entre acteurs d'horizons différents, dans le but d'activer des transformations qui vont au-delà de la simple réponse à des besoins immédiats.



À qui s'adresse le programme d'accompagnement ?

Le programme d'accompagnement s'adresse à l'ensemble des acteurs sociaux, économiques et publics du territoire qui souhaitent coopérer avec d'autres structures et innover au service de l'intérêt général :



Acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) matures qui ont de l'expérience dans leur domaine, une activité stabilisée et qui ont les capacités de se lancer dans un cycle d'innovation sociale.



Entreprises de toutes tailles qui ont un ancrage territorial fort et une volonté stratégique de travailler en coopération au service de l'intérêt général.



Organismes publics, collectivités territoriales et institutions qui ont la volonté de mettre en dialogue les politiques publiques avec les acteurs du territoire.

Nos principes d'intervention

1

Accompagnement du chemin :

Nous accompagnons et soutenons les acteurs tout au long de leur apprentissage, en tenant compte de ce qu'ils sont et en partant de là où ils se trouvent (compétences, valeurs et enjeux).

2

Pratique et mise en action :

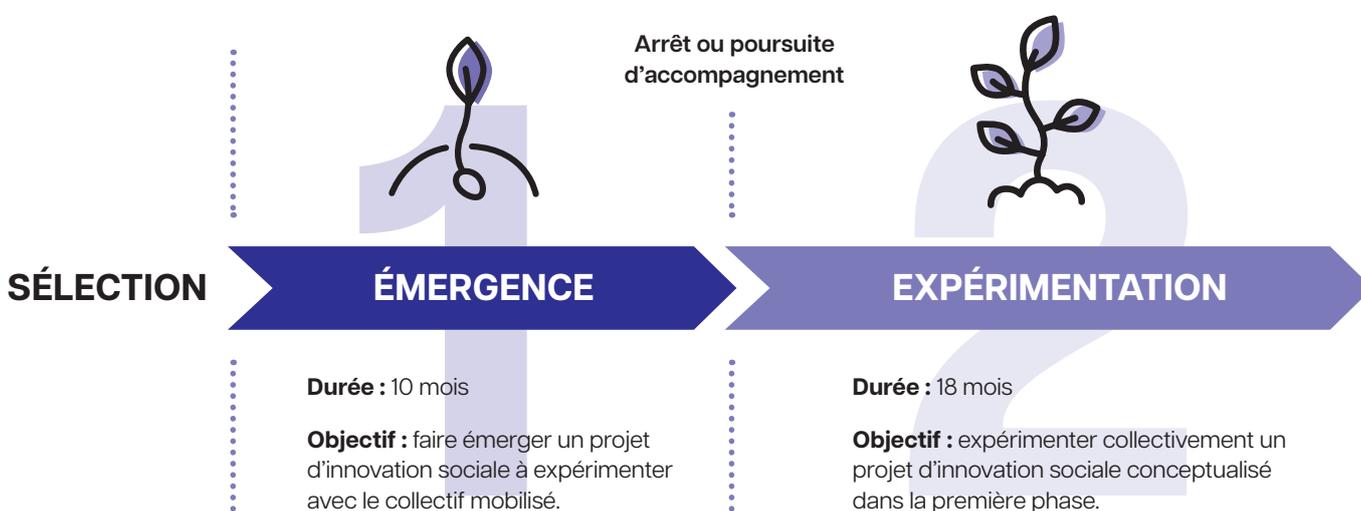
Les acteurs mobilisent chacun leur propre collectif pour développer des réponses nouvelles et agir concrètement sur les problématiques sociétales adressées.

3

Échange et réflexivité :

Le parcours repose sur la prise de recul et l'échange. Il permet aux acteurs de partager leurs expériences et de mettre en perspective leurs pratiques pour explorer de nouvelles possibilités.

Les phases du programme



POUR REJOINDRE LE PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT EN 2025



LE CALENDRIER :

**19 Mai – Début de
l'appel à candidature**

**19 Juin – Fin de
l'appel à candidature**

**7 juillet – Comité
d'orientation**

**Septembre – Lancement
du programme !**



DÉPÔT DES DOSSIERS

SELECTION

- 1 Télécharger le dossier de candidature
envoyé par mail le 19 mai
- 2 Le remplir et nous le renvoyer à l'adresse
suivante : marie.coulaud@le-107.fr



Échange autour de votre projet
pour valider la pertinence de
l'accompagnement

*Si vous êtes intéressé pour candidater veuillez contacter Marie Coulaud -
Coordination du programme*

